Des architectes genevois remportent un concours international

Dans le cadre d'un important concours international sur l'évolution urbaine du périmètre Vieusseux-Villars-Franchises sur le territoire genevois, le bureau lauréat Timothée Giorgis Architectes a convaincu le jury avec son projet «Papillon» dont les propositions urbanistiques, architecturales et environnementales ont devancé cinquante et un bureaux. Retour sur ce concours et ses enjeux.

SOURCES: SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION GENÈVE

Prise en compte du jury pour le lauréat: qualité architecturale des édifices (fonctionnement des principales activités, parcours intérieurs et extérieurs, rationalité des circulations, qualité des divers espaces du programme, etc.) Qualité typologique des logements. Aspects économiques du projet. Performances énergétiques. Qualités écologiques et intégration des principes du développement durable. Photo: Synthèse Timothée Giorgis Architectes

Initiatrice, organisatrice et maître d'ouvrage, la Société coopérative d'habitation Genève (SCHG), en collaboration avec l'Etat de Genève, la Ville de Genève et la Fondation des logements pour personnes âgées ou isolées (FLPAI), lance un concours en septembre 2012.

Sous la responsabilité de Carmelo Stendardo, architecte EAUG et associé fondateur du bureau d'architecture 3BM3, le concours porte sur l'évolution urbaine du périmètre Vieusseux-Villars-Franchises. Ce projet d'envergure à proximité du centre-ville est considéré comme l'un des projets urbanistiques phares de ces prochaines années et une occasion unique de faire travailler main dans la main les secteurs publics et privés.

Parmi cinquante et un rendus suisses et européens, le bureau genevois Timothée Giorgis Architectes remporte le

Réaction à chaud de Carmelo Stendardo, président du jury (à gauche) et d'Albert Knechtli, président de la SCHG. PHOTO© LUCA FASCINI

Lauréat: bureau Timothée Giorgis Architectes. Collaborateurs Timothée Giorgis (ci-contre lors de la remise des prix), Carlo Piffaretti, Frédéric Bravard, Sven Hiestand, Marie-Laure Bourquin. www.timotheegiorgis.ch.
PHOTO© LUCA FASCINI

Le périmètre Vieusseux-Villars-Franchises se situe entre la route de Meyrin, la route des Franchises, la rue Edouard-Rod et l'avenue Edmond-Vaucher. Il représente une surface de 108'104 m², un calcul qui inclut également les équipements scolaires de la Ville de Genève. PHOTO: SYNTHÈSE TIMOTHÉE GIORGIS ARCHITECTES

premier prix. Fondé à Genève en 2007 par Timothée Giorgis, ce bureau compte aujourd'hui cinq collaborateurs et met l'individu au centre de ses préoccupations, que ce soit dans l'élaboration de morphologies bâties ou d'aménagements d'espaces publics. «L'idée qui sous-tend cette approche est de créer du lien social tout en intégrant chaque construction en cohérence et en résonnance avec le contexte environnant et l'histoire du lieu», précise le fondateur.

Plusieurs études ont démontré la capacité d'évolution urbaine du secteur Vieusseux-Villars-Franchises, qui avait pour objectif de créer un nombre important de logements à proximité directe du centre urbain dense et également de mieux relier cette portion du territoire genevois au contexte environnant. Les objectifs principaux du concours portent sur la conception d'un quartier aux indéniables qualités urbanistiques et architecturales, parfaitement connecté au contexte environnant et aux réseaux de circulation et de communication. Autre objectif important: promouvoir une réalisation exemplaire par sa qualité architecturale, environnementale et par la qualité des espaces publics et intégrer les principes de l'urbanisme durable dans la conception du quartier en tenant compte de ses trois vecteurs que sont l'économie, l'environnement et la société. Le projet prévoit la réalisation d'au minimum 550 nouveaux logements nécessitant la démolition de 260 logements existants. De plus, les maîtres de l'ouvrage désirent permettre l'implantation harmonieuse des nouveaux équipements publics induits par le projet et nécessaires à la vie locale et articuler les rez-de-chaussée et l'espace public par une affectation qui soit, dans la mesure du possible, ouverte au public.

Les principaux critères du projet «Papillon» qui ont séduit le jury se résument en trois points:

- l'urbanisme: compréhension du lieu et des enjeux urbains du secteur, de son rapport au tissu existant et à venir, ainsi qu'à la topographie. Qualité du rapport entre les nouvelles constructions et le contexte bâti, naturel et paysager. Qualité urbaine, paysagère, environnementale et spatiale du projet d'espace public. Accessibilité et mobilité multimodale interne au site (mobilité douce en particulier). Qualité et faisabilité du phasage proposé;
- L'architecture: qualité architecturale des édifices (fonctionnement des principales activités, parcours intérieurs et

extérieurs, rationalité des circulations, qualité des divers espaces du programme, etc.). Qualité typologique des logements;

- l'économie et l'environnement: aspects économiques du projet. Performances énergétiques. Qualités écologiques et intégration des principes du développement durable. Montage opérationnel et faisabilité foncière.

«PAPILLON»

Le site du concours est caractérisé par la présence de types d'urbanisation allant des années 1930, héritage du plan Braillard, jusqu'aux années 1970, date des dernières grandes constructions sur le périmètre. Au fil des différentes réalisations, un espace central s'est dégagé au cœur du secteur à partir et autour duquel le projet lauréat propose de développer le futur quartier.

Les auteurs de ce projet recherchent délibérément la défini-

Les prix du jury

Composé du président Carmelo Stendardo, architecte EAUG, des membres professionnels indépendants du maître d'ouvrage Francesco Della Casa, architecte cantonal EPFL, Marco Rampini, architecte et paysagiste EPFL, Christian Exquis, architecte EPFL, Ariane Widmer, architecte urbaniste EPFL, Bruno Marchand, architecte urbaniste EPFL et Raphael Frei, architecte ETHZ, le jury a délibéré dans un véritable esprit de concertation.

Le jury a tout d'abord présélectionné une famille de cinq projets, se démarquant tous par une connaissance approfondie du territoire et un accent porté sur la centralité. Le projet du bureau Timothée Giorgis Architectes (1er prix / «Papillon») a emporté l'adhésion de la majorité, avec 9 voix sur 13, témoignant d'un réel consensus au sein du jury. Aux côtés du lauréat, nous retrouvons trois autres bureaux genevois et un groupe de bureaux primés par le jury. Il s'agit des bureaux MSV Architectes Urbanistes (2e prix / «Agora»), Bonhôte Zapata Architectes (3e prix / «Ilots ou Vert»), LRS Architectes (4e prix / «Openpark») et Groupe Echo (5e prix / «Tangentes») réunissant les bureaux Lopes & Perinet-Marquet Architectes, In Situ et P. Clochard Architecte Paysagiste

La nature remercie ceux qui rénovent en pensant à l'environnement.

Une rénovation peut également être synonyme de nouveau départ. Le gaz naturel est une énergie beaucoup moins polluante que le mazout, les copeaux de bois, les pellets ou l'électricité importée produite avec du charbon.* De plus, la combinaison entre chauffage au gaz naturel et énergie solaire permet de réduire sensiblement les frais de chauffage. Les pompes à chaleur à gaz et les chaudières électrogènes sont des solutions tout aussi efficaces et orientées vers l'avenir. **www.gaz-naturel.ch**

*Etude PSI «Heizsysteme im Umweltprofil»/étude TEP «CO-Intensität des Stromabsatzes an Schweizer Endkunden».

gaz naturel

L'énergie qu'on aime.

Les critères d'évaluation du concours portent notamment sur l'urbanisme, soit la compréhension du lieu et des enjeux urbains du secteur, de son rapport au tissu existant et à venir, ainsi qu'à la topographie. La qualité du rapport entre les nouvelles constructions et le contexte bâti, naturel et paysager, la qualité urbaine, paysagère, environnementale et spatiale du projet d'espace public, l'accessibilité et la mobilité multimodale interne au site (mobilité douce en particulier), la qualité et faisabilité du phasage proposé. PHOTO: SYNTHÈSE TIMOTHÉE GIORGIS ARCHITECTES

tion d'un ensemble unitaire, en reprenant et en renforçant deux caractéristiques de la morphologie existante: la centralité et l'ouverture sur les secteurs environnants. Partant de ce constat, le projet propose quatre secteurs en relation avec les environs proches et un vaste espace à caractère public et collectif au centre.

Le projet s'affranchit des nuisances des axes routiers qui ceinturent le périmètre – dont notamment la route de Meyrin et la route des Franchises – en disposant les nouveaux édifices en retrait par rapport à ceux-ci.

Les édifices sont des éléments «brisés» discontinus qui contrastent avec les éléments linéaires et imposants des années 1970. Ils permettent une multitude de vues et de perspectives variées pour les futurs promeneurs et habitants du quartier.

Six nouveaux bâtiments définissent, côté rue, des espaces calmes plantés de hauts arbres et, au centre, une grande cour ouverte constituée de jardins à thèmes (jardin de jeux, jardin potager, jardin aromatique, jardin à fleurs). La frontalité entre bâtiments est finement évitée, offrant des dégagements visuels de qualité.

«Nous avons tenté de relever les nombreux défis posés par le site et le programme en proposant des principes de définition d'une identité territoriale clairs et pertinents. Un concours n'est toutefois pas un aboutissement. Il est un point de départ, l'occasion d'exprimer une visée qui doit être complétée, détaillée, affinée par la suite, dans une interaction que l'on souhaite elle-même très constructive entre les mandataires et le maître d'ouvrage», poursuit Timothée Giorgis.

La facture énergétique des nouveaux bâtiments et des équipements publics, tant lors de la phase de construction que dans celle de l'exploitation, sera réduite au minimum, la mission étant de favoriser autant que possible les énergies

Le projet «Papillon» a remporté le premier prix en proposant des solutions pour l'intégration urbaine, des morphologies bâties - comprenant des typologies de logement spécifiques et des équipements collectifs - ainsi que des aménagements d'espaces publics dans le périmètre Vieusseux-Villars-Franchises.

renouvelables locales en gardant à l'esprit l'objectif d'une société à 2000 watts sans nucléaire. Dans ce cadre, l'actuelle centrale thermique, préalablement adaptée au gaz et chauffant de nombreux bâtiments du quartier, a été récemment raccordée au réseau de chauffage à distance des SIG. Ce réseau chauffera également les nouveaux bâtiments.

Devisé à plus de 200 millions de francs suisses, «Papillon» devrait se développer en plusieurs étapes et se dérouler sur une quinzaine d'années. Le phasage du projet, critère également déterminant pour le choix du lauréat, est notamment dû aux échéances des différents droits de superficie et aux possibilités de réaliser des constructions permettant le relogement.

A titre d'exemple, le long de la route de Meyrin, il est possible de démolir simultanément au maximum trois barres existantes, soit au total 72 logements par étape. Outre les immeubles d'habitation, l'aménagement des espaces publics ainsi que la construction d'équipements collectifs tels que salles de sport, école, crèche et bibliothèque municipale, le quartier conservera son caractère éminemment social avec, en prévision, la construction d'un édifice de 60 logements avec encadrement pour personnes âgées, lequel sera mis en relation avec l'EMS et les bâtiments existants de la FLPAI.

«Aujourd'hui, je suis heureux et fier d'être le président d'une société en excellente santé, qui dispose de moyens pour entretenir son patrimoine immobilier et poursuivre son objectif de construire des logements sociaux qui répondent aux besoins de la population genevoise.

Je me réjouis de voir désormais lancé le projet Vieusseux-Villars-Franchises, d'y participer de manière active et de suivre de près son évolution», commentait Albert Knechtli, président de la SCHG, lors de la remise des prix en mars dernier.